

Pouliot, Pozer, Rankin, Read, Renaud, Robitaille, Rose, Ross (Champlain), Ross (Victoria, N.-B.), Ryan (Montréal Ouest), Shanly, Simpson, Snider, Sproat, Stephenson, Sylvain, Thompson (Haldimand), Tilley, Tremblay, Walsh, Webb, Wood, Workman, Wright—99.

L'IMMIGRATION

M. Jackson propose que MM. Dunkin, Stephenson et Bolton fassent partie du comité de l'immigration et de la colonisation. La proposition est adoptée.

LA CORPORATION DES PILOTES

M. Irvine demande le dépôt de la correspondance, etc. concernant les réclamations formulées contre la corporation des pilotes du port de Québec et de la bas Saint-Laurent. La proposition est adoptée.

COURRIER À DESTINATION ET EN PROVENANCE DU PARLEMENT

M. Masson (Soulanges) s'informe du prix payé pour le transport du courrier entre les édifices du Parlement et le bureau de poste et du nom de l'entrepreneur. Il a entendu dire que ce service est payé à raison de \$8 ou \$10 par jour et maintenant que l'économie est à l'ordre du jour, il est temps d'apporter des réformes.

Sir John A. Macdonald, après avoir conféré avec le greffier, dit que cette question ne relève pas du gouvernement mais de la Chambre. D'après le greffier, l'entrepreneur est Patrick Buckley. Il touche \$4 par jour de la Chambre des communes et \$3 par jour du Sénat.

M. Burton appuie la motion, mais non pas parce qu'elle vise à l'économie. Depuis qu'il a pris possession de son siège, il n'a pas voté une seule fois en faveur de l'économie. S'il appuie la motion, c'est à cause de tout ce qu'il sait sur cet entrepreneur. Il a de fortes objections à faire contre Patrick Buckley. Sans vouloir dénigrer cet individu, il (M. Burton) ne peut féliciter le gouvernement ni la Chambre sur l'entrepreneur choisi. Il est en prison sous une des plus viles inculpations, ayant été mis en état d'arrestation sur les ordres de M. O'Reilly, celui même qui est chargé de l'enquête sur l'assassinat et qui mérite la reconnaissance du Dominion tout entier pour la compétence, la diligence et le

succès avec lesquels il a établi l'existence d'une conspiration aussi criminelle que dénaturée. Buckley est soupçonné d'avoir trempé dans l'assassinat et pourtant, même s'il est en prison, il reste au service de la Chambre des communes, touche son traitement et transporte le courrier comme si rien n'était. C'est là, à son avis (de M. Burton) un déshonneur et une insulte à la loyauté de chacun des députés. Buckley semble être un Irlandais mécontent. Or, cette catégorie de sujets de Sa Majesté n'a aucun motif de mécontentement. Les Irlandais n'ont pas à se plaindre du sort qui leur est fait dans le Dominion. Nulle part au monde ne sont-ils mieux traités qu'au Canada et, s'il y a parmi eux des mécontents ou des traîtres, il est temps qu'ils soient chassés du pays.

L'hon. M. Holton soutient que l'honorable député s'éloigne de la question.

L'Orateur décide que les propos de l'honorable député sont pertinents puisqu'ils s'adressent aux mécontents.

M. Burton dénonce ensuite le fenianisme et dit que si les adeptes de ce mouvement préfèrent un autre pays au Canada et agissent en conséquence, il est temps qu'ils soient chassés comme les loups ou les chacals qu'ils sont.

M. Masson demande la permission de retirer sa motion vu qu'il a obtenu les renseignements qu'il voulait.

M. Ferguson déclare que le marché de livraison du courrier est venu à la connaissance du comité des dépenses imprévues et il est bien entendu que le prix stipulé dans le contrat est excessif. La véritable question est celle-ci: le contrat peut-il être exécuté à meilleur marché? Le cas échéant, il devrait l'être. La difficulté semble être que chaque Chambre, jalouse de ses prérogatives, engage et paie son propre messenger pour faire faire le travail. Quant à Buckley, même si tout le monde déplore l'assassinat de M. McGee, l'honorable député qui a appuyé la motion dépasse la mesure quand il affirme carrément qu'il faut condamner cet homme avant même qu'il ait subi son procès ou qu'il ait été jugé. (*Applaudissements*). Il (M. Ferguson) souscrit de tout cœur aux propos du préopinant en ce qui concerne M. O'Reilly. Mais, autant qu'il le sache, Buckley a été mis en état d'arrestation seulement en vertu de la loi suspendant l'*habeas corpus*. S'il a trempé dans l'assassinat, il mérite mille fois la mort car il s'est